



**REVUE DE PRESSE**  
**SUD-OUEST ET CHARENTE LIBRE**  
**DU LUNDI 09 JANVIER 2017**



## Les cars Macron tiennent solidement la route

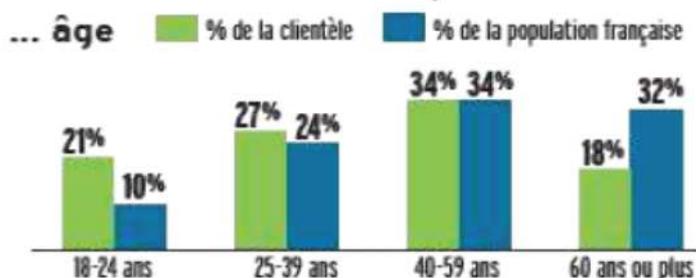
17% des utilisateurs des cars Macron interrogés dans le cadre d'une étude menée par l'Autorité de régulation des activités ferroviaires et routières (Arafer) n'auraient pas voyagé en l'absence de ce mode de transport, ce qui représenterait environ 900.000 trajets sur un an. Un départ encourageant pour cette libéralisation d'un moyen de transport jusque-là moins répandu dans notre pays que dans le reste de l'Europe. Cette clientèle aux revenus plutôt modestes, relativement jeune, avec une forte proportion d'étudiants (19%) et une sous-pondération

de la part des retraités, voyage majoritairement seule.

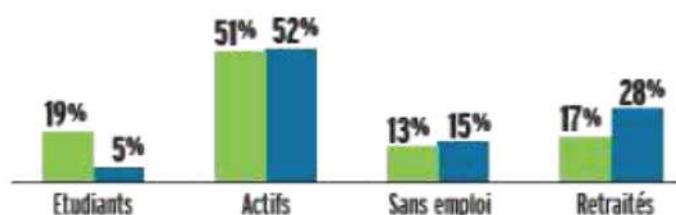
L'argument prix l'emporte sur d'autres considérations et notamment sur les temps de trajet, généralement beaucoup plus longs en car. Ainsi, 80% des sondés jugent que les voyages sont moins chers que le train, et 63% moins élevés que le covoiturage. Le ticket moyen s'établit à un prix entre 2,5 et 3 fois inférieur à celui du train.

Modeste, la clientèle s'avère néanmoins très branchée puisque 97% des billets sont vendus par Internet.

### Répartition des voyageurs par ...



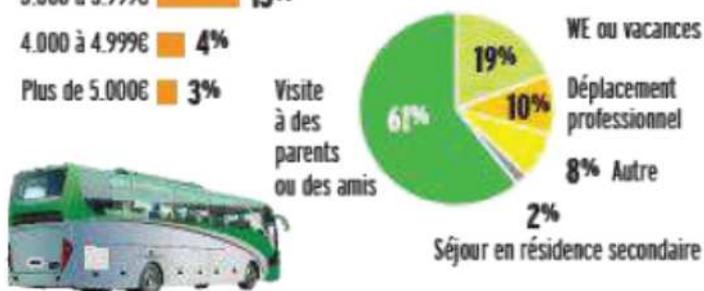
### ... catégorie socio-professionnelle



### ... revenu net mensuel par ménage



### ... motifs



Source : enquête ARAFER (Autorité de régulation des activités ferroviaires et routières)

INFOGRAPHIE CL

# La grippe tue. Comment s'en protéger ?

**SANTÉ** Certaines des personnes âgées décédées à Lyon étaient vaccinées. Est-ce pour autant inutile ?

Le ministère de la Santé a diligenté une enquête sur les causes de cet « événement exceptionnel », le décès de 13 pensionnaires de l'établissement pour personnes âgées dépendantes Korian Berthelot, à Lyon, à la suite de la grippe qui en avait au total affecté 72 (sur 110). Six résidents restaient hospitalisés hier, mais quatre d'entre eux attendaient leur retour, et le pronostic vital des deux autres n'est pas engagé.

## Le virus est-il plus redoutable ?

Cette saison s'annonce délicate avec le retour d'un virus de type H3N2, cousin de celui qui avait contribué il y a deux ans à une surmortalité de 18 000 personnes, explique Daniel Levy-Bruhl, responsable de l'unité infections respiratoires et vaccination à Santé publique France. L'an dernier, le virus, de type B, n'avait pas généré d'excès de mortalité.

Le H3N2 est « un virus particulièrement dangereux pour les sujets fragiles. Dès qu'il a été identifié, nous avons su que l'impact serait fort » sur les personnes âgées, explique l'épidémiologiste.

Le H3N2 ne va généralement pas attaquer directement les poumons comme le ferait le H1N1 : il va plutôt générer des complications chez les personnes affaiblies. Cela peut passer par une surinfection bactérienne, ou précipiter l'évolution de pathologies (insuffisances cardiaques, respiratoires ou même diabète). Ainsi, depuis le début de l'épidémie, en décembre, « le nombre de cas n'est pas

Émile Haÿ. « Pour être vacciné, il ne faut pas présenter de syndromes infectieux et accepter la vaccination, ce qui n'est pas le cas de tous les résidents », a expliqué à Lyon le médecin coordonnateur chez Korian, Émilie Arabian.

Sur les 72 résidents atteints, plusieurs étaient d'ailleurs vaccinés, ont précisé les deux médecins. Six des patients décédés avaient reçu l'injection. De fait, les personnes âgées répondent moins bien aux vaccins. « C'est l'immunosénescence : l'efficacité est meilleure chez des sujets jeunes », explique le docteur Levy-Bruhl.

« Pour autant, nous estimons à 35 % l'efficacité de la vaccination des sujets âgés pour prévenir les décès : cela fait des milliers de décès évitables. Elle reste donc la première mesure recommandée à tous les sujets âgés, même avec ses imperfections », insiste-t-il.

## Quelles précautions dans les Ehpad ?

169 foyers d'infection ont été observés dans des collectivités de personnes âgées, un chiffre en augmentation depuis deux semaines. Les plus de 80 ans représentent 63 % des hospitalisations pour grippe.

L'État a rappelé samedi les recommandations aux institutions chargées d'accueillir des seniors : renforcer l'hygiène, généraliser les « mesures barrières » (masques...), réduire les contacts avec les personnes malades, limiter les déplacements dans l'établissement.

exceptionnel, mais la proportion de malades hospitalisés plus grande », explique le docteur Levy-Bruhl.

Et en France, Rhône-Alpes-Auvergne est justement la région la plus touchée.

#### **Quel rôle pour la vaccination ?**

Elle reste la première recommandation, insistent les experts.

Le taux de vaccination à l'Ehpad Korian Berthelot était de moins de 50%. « Nous avons lancé une campagne vaccinale dès octobre », avant de la suspendre au déclenchement, précoce, de l'épidémie, indique le directeur médical de Korian, Paul-

Pour Korian, l'explication tient à une multitude de facteurs : une région très affectée, des victimes déjà malades et très âgées - 91 ans et demi en moyenne, 102 ans pour la doyenne. Et aussi la difficulté à faire appliquer des mesures de confinement à des patients atteints par exemple de maladie d'Alzheimer.

Mais au-delà des Ehpad, les précautions s'imposent à l'entourage, voire à tous. Comme porter un masque quand on est malade - « même si ce n'est pas facilement accepté dans nos sociétés ». Et penser à se faire vacciner, « pour protéger les autres », « un geste citoyen. »



**La vaccination antigrippale reste la première des précautions et ne présente pas d'effets secondaires.** PHOTO PHILIPPE MERLE/AFP

■ Barbezieux juste avant les fêtes, Saint-Yrieix très bientôt ■ La liste des communes charentaises qui recourent à la «vidéoprotection» s'allonge ■ Partout on vante un effet dissuasif ■ Mais est-ce suffisant?

# La vidéoprotection séduit de plus en plus les maires

Benoît CAURETTE  
b.caurette@charentelibre.fr

Comme tous les maires de gauche, il n'était «pas très chaud» à l'idée de braquer d'ici deux mois trois caméras sur l'espace public. Pas très fan pour rejoindre la liste des communes charentaises qui, chaque année plus nombreuses, déploient la vidéo en arme antidélinquance.

Mais Denis Dolimont ne «voyait plus d'autre solution». Plus comment faire pour «empêcher les incivilités liées aux incessants rassemblements de jeunes» devant sa mairie de Saint-Yrieix et aux abords de la médiathèque. Un problème insoluble «depuis cinq ans», se désole l'élu. «Quand ils sont cinq ou six, tout va très bien. Mais quand ils sont vingt-cinq avec les scooters et les vélos, on passe notre temps à leur demander de ne pas gêner l'accès des usagers. Souvent ça agace et il y a des débordements, voire des dégradations.»

Les discussions «n'ont servi à rien», les quelques verbalisations de la police municipale non plus. Pour le maire désabusé, ne reste donc plus que «l'effet dissuasif des caméras», ultime «solution qu'il faut au moins essayer».

## S'interdire de ne rien faire

Malgré les réticences d'une partie de son conseil qui a fini par voter favorablement juste avant Noël, l'édile garde espoir. Grâce à l'expérience menée au sein de la Société des Transports du Grand-Angoulême (STGA) dont il était le président jusqu'au dernier mandat. Dès lors que les usagers des bus ont commencé à être filmés voici 17 ans, «les incivilités ont chuté, les voyageurs et les chauffeurs se sont sentis beaucoup plus en sécurité».

Or, justement, Denis Dolimont dit s'interdire «de ne rien faire», avoir un «devoir de protection» vis-à-vis de ses administrés et parle donc plus volontiers, comme tous ses collègues maires d'ailleurs, de vidéoprotection que

## La vidéoprotection dans les communes



(Source: Préfecture de la Charente)

de vidéosurveillance. C'est plus politiquement correct, moins Big Brother et davantage conforme à la réalité: ici comme à Barbezieux qui s'est équipée fin décembre, les images ne seront pas gardées indéfiniment, nullement visualisées en continu et les enregistrements ne pourront être consultés que par des officiers de police judiciaire, maire et adjoint compris. Éventuellement exploités par les forces de l'ordre sur réquisition du procureur.

C'est ce qui vient de se produire à Lessac, commune du Confolentais qui a déployé l'an dernier huit caméras dans le centre bourg. Ici encore par «ras-le-bol des dégradations et des vols», rappelle le maire Éric Pinaud, ravi des bienfaits depuis.

Le mois dernier, deux jeunes gens croyaient pouvoir siphonner ni vu ni connus du gasoil dans un tracteur. Le «troisième œil» de la commune les a surpris, les gendarmes ont pu exploiter la bande. De quoi largement justifier, pour le maire, les 6.000 euros investis dans l'installation, même ici, dans un

bourg de 500 habitants. «Une somme à partir de laquelle on commence à avoir un matériel efficace», avance Thierry Preve-

raud, patron de la société Alarme Télécom Service de Champniers, prestataire retenu par la mairie de Saint-Yrieix. Membre par ailleurs de la commission départementale des systèmes de vidéosurveillance (lire ci-contre), il constate que les caméras braquées sur les espaces publics aussi bien que dans les commerces «ont non seulement un effet réellement dissuasif, mais elles permettent aussi la compilation de beaucoup d'indices. Même quand les visages ne sont pas reconnaissables, ce qui est souvent le cas, il y a des résultats rapides derrière.» Sans que le Parquet, sollicité à ce sujet, ne nous ait apporté de précisions.

Les maires les plus réticents ont en tout cas revu leurs positions. Ainsi Michel Gourinchas, à Cognac. «Il faut s'adapter à l'évolution de la société, malheureusement de plus en plus violente», justifie l'élu désormais ouvert à l'installation de caméras «à proximité des lycées et collèges, là où il y a des risques de racket et de deal», sous réserve que Région et Département mettent aussi la main à la poche.

## Caméras: «Chacun se rend compte de leur intérêt»

Saint-Yrieix, mais aussi Dignac ou encore Brillac. Et ce n'est qu'un début. Pour confirmer une tendance constatée depuis 2014, la liste des communes qui recourent à la «vidéoprotection» va encore s'agrandir en Charente en 2017. Entreprises, commerces et donc de plus en plus de maires, «tout le monde se rend compte de l'intérêt des caméras», assure Michel Bonnefond, adjoint au maire de Soyaux - commune pionnière en 2010, trente-deux caméras aujourd'hui - et membre de la commission départementale des systèmes de vidéosurveillance. Cette structure, présidée par le juge Vincent Raffray, vice-président du tribunal de grande instance d'Angoulême, composée aussi d'un élu, d'une personne qualifiée et d'un représentant de la CCI, statue tous les deux mois sur une quarantaine de demandes à chaque fois. En trois ans, elles ont «doublé voire triplé», évalue Thierry Preveraud, la «personne qualifiée». Le taux de rejet est quasi nul «tant les dossiers sont bien ficelés en amont», indique Michel Bonnefond. La commission vise à s'assurer que les dispositifs sont correctement disposés et offrent bien toutes les garanties de respect de la vie privée. Selon qu'ils se trouvent en zone police ou gendarmerie, un référent de chaque corps s'en assure.



À Saint-Yrieix, le maire Denis Dolimont vient de se laisser convaincre. Il ne voit plus comment régler autrement les incivilités qui se répètent depuis cinq ans sur le parvis de l'hôtel de ville et à proximité de la médiathèque. Photo Anne Kerjean

# «C'est surtout un calcul politique»

Éric Heilmann est sociologue. Doyen de l'université de Lettres et Philosophie de Bourgogne, à Dijon. Il est l'un des trois grands spécialistes français de la vidéosurveillance et planche depuis plus de vingt ans sur le sujet. Il dit son «scepticisme» face au «prétendu miracle technologique des caméras».

**Qu'est-ce qui pousse les maires à recourir de plus en plus à la vidéoprotection?**

Éric Heilmann. C'est surtout un calcul politique. Un pari qu'ils ont, de leur point de vue, raison de faire puisque ça fonctionne. Il est gagnant: toutes les études prouvent que mettre des caméras dans les rues rassure les gens qui

demandent à l'être. Et quand les maires le font même s'ils y restent par conviction opposés, c'est parce qu'ils ont peur qu'on leur reproche de n'avoir rien fait. Les caméras sont visibles, mais surtout visibles des électeurs.

**Ces demandes de la population émanent-elles du discours sécuritaire ambiant?**

Non, parce que les incitations du gouvernement sur ce sujet se sont beaucoup calmées depuis les années Sarkozy. Les préfets aujourd'hui ne mettent plus la pression comme à cette époque sur les mairies pour qu'elles s'équipent. Et ce qui est très paradoxal, c'est que les gens devraient être plus sceptiques, quand on se rend

compte qu'à Nice, ville la plus dotée de caméras de France, la vidéosurveillance n'a absolument rien empêché. Le camion blanc de 19 tonnes était pourtant passé des dizaines de fois sur les images avant l'attentat. Inaperçu parce qu'il n'y était qu'un point.

Je me demande à quoi pensent les gens. On est vraiment dans le registre de la croyance, presque religieuse...

**Selon vous, ces systèmes sont donc parfaitement inutiles?**

Sur le plan de la répression, toutes les études menées depuis dix ans et nullement contredites montrent que dans seulement 0,8 à 2% des affaires élucidées, des images de vidéosurveillance ont été utilisées,

mais sans qu'on sache avec quel succès! C'est peanuts. Sur le plan de la prévention, on ne fait même plus d'études: on sait que ça n'a qu'un effet quasi nul. La vidéosurveillance dissuade seulement dans les endroits clos, comme les bus ou des parkings, dont les délinquants savent qu'ils ne pourront pas s'échapper facilement.

**Pourtant des maires vantent des réussites, des endroits désormais épargnés...**

Oui, bien sûr: ça règle des problèmes ponctuels. Les gens ne sont pas stupides au point d'agir devant une caméra connue. Mais ça ne fait que déplacer les actes. Personne n'est en mesure de démontrer que la délinquance a globale-



Éric Heilmann, sociologue spécialiste de la vidéosurveillance depuis 20 ans. Reprô CL

ment chuté après la pose de caméras. Parce que c'est bien le global qu'il faut regarder et pas seulement le cas particulier. Or il n'y a jamais d'études étayées sur ce sujet, c'est bizarre, non?

## ■ CHÂTEAUBERNARD

### Les coups de couteau évités

Elle était passablement éméchée, mais cette femme de 37 ans a eu le réflexe d'appeler le commissariat de Cognac, vers 3 heures, dans la nuit de vendredi à samedi. Elle leur a dit que son compagnon, 34 ans, l'avait brutalisée, légèrement blessée en la jetant au sol, dans l'appartement de l'impasse de la Grande-Champagne, qu'il avait fait mine de la planter avec un couteau. Les policiers ont interpellé l'homme, 1,84 d'alcool dans le sang, et l'ont placé en garde à vue. Leur enquête leur a permis d'établir qu'il s'agissait en fait de violences réciproques. Les deux tourtereaux ont été convoqués devant le délégué du procureur, en mars prochain, pour un rappel à la loi.

## ■ David Boileau,

ambassadeur du cognac au BNIC, le bureau national interprofessionnel (Photo CL), animera un atelier intitulé «Le cognac



autrement», jeudi 26 janvier à 18h30 au Musée des arts du cognac, place de la Salle-Verte. Dégustation, mise à jour des connaissances et présentation des modes de consommation sont au menu de cette opération inscrite au nouveau programme d'animations dans les musées de la ville. Réservation obligatoire au 05 45 36 21 10 avant lundi 23 janvier, le nombre de places étant limité. Durée deux heures; tarif 2,50 euros.

## Cet après-midi

Températures  
Mini Maxi



### Encore gris.

Les nuages bas dominent toute la journée, parfois accompagnés de brumes en matinée, et donner quelques gouttes ou un peu de crachin par moment. L'après-midi, le mercure plafonne entre 7 et 10 degrés. Le vent est faible de Sud à Sud-Ouest dominant.

METEO  
FRANCE

# Fréquentation record au Galaxy l'an passé

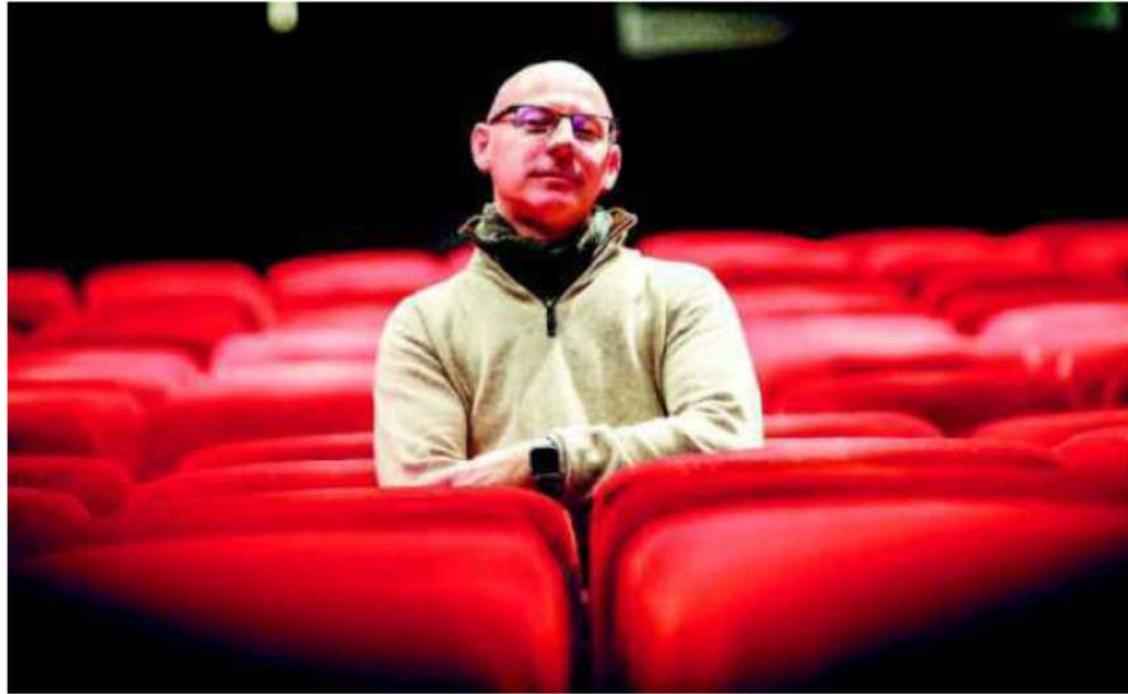
**CINÉMA** Avec une fréquentation en hausse de 2,5 %, le Galaxy envisage son projet de déménagement avec sérénité

OLIVIER SARAZIN  
o.sarazin@sudouest.fr

**S**ouvenez-vous. Fin septembre, l'information avait fait les gros titres à Cognac : Franck Gagneux, l'exploitant du cinéma Le Galaxy, se disait prêt à investir « 3 à 4 millions d'euros » dans la construction d'un multiplexe de six à huit salles. Où ? Rien n'était encore décidé, mais tous les regards convergeaient vers le stade de la Belle-Allée, que Grand-Cognac souhaitait acheter au club de football et revendre à l'entrepreneur...

En ce début d'année, rien n'est encore signé, mais le projet avance bien. « Nous travaillons et nous approchons du but. Les bons résultats de 2016 - année où nous avons passé la barre symbolique des 130 000 entrées - nous confortent dans notre ambition. Oui, il est possible de trouver dans un nouveau Galaxy, ici, à Cognac, un public de 180 000 à 200 000 spectateurs, à condition, bien sûr, de se doter d'un nouvel outil », assure Franck Gagneux, qui a accepté de dévoiler à « Sud Ouest » les grandes lignes de son projet.

L'exploitant souhaite construire un complexe d'une surface au sol de 4 000 m<sup>2</sup>, de six salles (dans un premier temps) et d'une jauge d'environ 1 070 fauteuils. Il a demandé



Franck Gagneux exploite les 870 fauteuils du Galaxy depuis 2011. Il a progressivement modernisé l'outil de projection et compté 130 708 entrées en 2016. PHOTO THIBAUD MIORITZ

à l'architecte nantais Gilles Imbert de dessiner « un bâtiment à la façade moderne, un cinéma beau, accueillant et sans équivalent dans la région ».

## Déménagement en 2018 ?

Franck Gagneux explique vouloir doter les nouvelles salles de tous les équipements modernes que le public réclame aujourd'hui : un hall digne de ce nom ; de vastes salles, plus larges que longues ; de grands écrans ; des projecteurs numériques en haute définition 4K ; et du son de qualité (répondant aux normes Dolby 7.1, voire Dolby Atmos, le nec plus ultra en matière de sonorisation immersive, comme dans la grande salle du Mégarama

de Garat près d'Angoulême). « J'ai des esquisses et des vues d'architectes. Elles sont superbes », dit Franck Gagneux, qui réserve néanmoins la primeur de ces images à ceux qui instruiront la demande d'exploitation et le permis de construire. Un calendrier théorique existe : dépôt du dossier ces prochains mois, début du chantier à l'automne 2017 pour une ouverture au deuxième semestre 2018.

« Soyons francs : ce bel outil ne fera pas tout. Nous devons poursuivre nos efforts auprès des distributeurs pour proposer une programmation locale dynamique, avec plus de sorties nationales, et des films qui correspondent aux attentes des spectateurs. Ici, à Cognac, le

public est très familial, d'où le succès des dessins animés et des comédies. Une partie de notre clientèle est également constituée d'adolescents qui aiment les films d'action. À Royan, a contrario, où les spectateurs sont plus âgés, je programme plus de comédies dramatiques et de films français », précise l'exploitant.

Franck Gagneux est devenu propriétaire du Galaxy en 2011, complexe alors vieillissant, dont il a progressivement modernisé les sept salles. Longtemps, la fréquentation oscilla entre 108 000 et 112 000 entrées, pour augmenter de façon singulière depuis 2014. L'an passé, le Galaxy a compté très exactement 130 708 spectateurs.

# Le top 10 des films vus en 2016

**BOX-OFFICE** Le public à Cognac est familial : cinq dessins animés et quatre comédies figurent au hit-parade

## 1) « Les Tuche 2 »

La comédie française d'Olivier Baroux, avec Jean-Paul Rouve et Isabelle Nanty, a amusé 4 825 spectateurs cognaçais, qui ont aimé l'esprit à la fois tendre et moqueur de ce divertissement sans prétention. « Les Tuche 2 » figure en 3<sup>e</sup> place du box-office 2016, avec 4 619 884 entrées en France.

## 2) « Vaïana »

Le dernier Walt Disney (toujours à l'affiche) a totalisé 4 563 entrées à Cognac le 31 décembre. Il figure aussi à la 2<sup>e</sup> place du classement national (4 766 662 spectateurs).

## 3) « Zootopie »

Encore une production Disney plébiscitée par le public, avec 3 750 entrées locales et 4 843 877 spectateurs en France (à la première place du Top 10).

## 4) « Le Livre de la jungle »

Le grand classique de Disney, revisité avec des prises de vues réelles, fait fort : 3 544 spectateurs à Cognac, 3 715 947 en France (9<sup>e</sup> place).

## 5) « L'Age de glace 5 »

Encore un dessin animé, mais une production de la Fox. 3 412 entrées locales, 10<sup>e</sup> place du box-office français (3 456 526 entrées).

## 6) « Rogue one »

Et oui, encore Disney ! La dernière déclinaison de la saga « Star Wars » (un excellent film d'action) a été vue par 3 250 Cognçais et par 4 146 050 Français (n° 4).



« Vaïana » a totalisé 4 563 entrées à Cognac. PHOTO DR

## 7) « Camping 3 »

Les péripéties de Franck Dubosc, Claude Brasseur et Mylène Demongeot au camping Les Flots bleus ont fait rire 3 185 spectateurs au Galaxy. La comédie de Fabien Onteniente

pointe à la 12<sup>e</sup> place du box-office français (3 228 313 entrées).

## 8) « Comme des bêtes »

Encore un dessin animé, chouette production des studios Universal Pictures, un poil cabot mais au rythme épatant. Les 3 190 spectateurs cognaçais ont-ils reconnu la voix de Willy Rovelli, totalement fou et déjanté dans la doublure française ? « Comme des bêtes » totalise 3 724 347 entrées en France (à la 8<sup>e</sup> place également).

## 9) « Radin »

3 091 Cognçais ont vu la comédie de Fred Cavayé avec Dany Boon (14<sup>e</sup> place au box-office national avec 2,9 millions d'entrées).

## 10) « Les Visiteurs, la Révolution »

De l'avis général, un navet que 2 904 courageux ont osé regarder au Galaxy (22<sup>e</sup> au box-office français).

# Des victoires pour les victimes de l'amiante

L'année 2016 se termine sur trois notes positives chez les bénévoles assidus du Collectif interprofessionnel de victimes de l'amiante et du travail (Cidvat). Trois salariés - tous atteints d'une pathologie due à l'exposition à l'amiante - ont obtenu (pour l'un à titre posthume) la condamnation de l'usine Saint-Gobain Emballage de Châteaubernard pour faute inexcusable de l'employeur. Les trois affaires sont passées en audience le 16 novembre pour un délibéré prononcé le 5 décembre au tribunal de grande instance d'Angoulême.

Le bureau du Cidvat fait le compte le nombre de dossiers : il s'élève à 17 depuis 2014 (date de constitution de l'association) rien que pour l'usine Saint-Gobain, tous couronnés d'une victoire judiciaire sur l'employeur. Des succès dus à une partition désormais bien huilée où le cabinet parisien Ledoux et associés trempe sa patte juridique, une fois que le Cidvat s'est chargé du montage des dossiers avec la victime.

## De l'administratif au terrain

Anne-Marie Saivres, Jean-Claude Ouvrard, Jean-Luc Meunier et Gisèle Allard-Richard, du Cidvat, accompagnent chacune d'entre elles dans le fatras administratif, en restant toujours vigilants aux délais de prescription tout en assistant la vic-



De droite à gauche : Jean-Claude Ouvrard, Gisèle Allard-Richard, Anne-Marie Saivres et des adhérents. PHOTO S. B.

time au procès. Une ultime phase qui fait déplacer les bénévoles à Bordeaux, Toulouse, Saint-Quentin... « C'est très enrichissant de suivre les plaidoiries de l'avocat. On pourrait croire qu'il a appris son dossier par cœur », convient Jean-Claude Ouvrard.

Son grand regret demeure toutefois de n'avoir pas obtenu le classement amiante du site castelbernardin : « On a monté des dossiers aussi bien avec le CHSCT (comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail) que les syndicats, le TGI d'Angoulême nous avait suivis mais la cour d'appel a infirmé le jugement... pour vice de forme. »

Un non-sens pour Jean-Claude Ouvrard alors que dans le même temps des employés obtiennent gain de cause à titre individuel au tribunal.

« Si l'usine est classée, les ouvriers exposés gagnent un an sur la retraite pour trois ans travaillés et le préjudice d'anxiété est reconnu. » Enfin, les bénévoles saisissent l'occasion pour lancer une annonce. À ce jour, le Cidvat ne dispose toujours pas d'un local propre et recherche un espace à louer (bureau, petite maison par exemple).

**Sandra Balian**

Tél. 06 32 71 89 53 et 05 45 81 20 91.

# Des vœux stimulants pour le personnel

Partager les vœux à l'ensemble du personnel de la commune fait partie des traditions de Cherves. Cette année, mercredi, c'était la première fois que cette petite cérémonie se déroulait au sein de l'Abaca, nouvel espace culturel. Alain Riffaud, maire, ne s'est pas fait prier pour jouer le Père Noël distribuant les cadeaux aux 18 enfants du personnel (moins de 12 ans). Mais l'ensemble de la soirée a permis d'aborder des sujets autrement importants pour les 36 agents de la commune et leurs familles.

## Capacité accrue de l'accueil

Alain Riffaud a salué particulièrement le rôle du directeur des services Lionel Garraud, l'entrée en fonction de cinq nouveaux agents en 2016, notamment Aurore, la seule femme qui a intégré les services techniques et a su s'y imposer. Rappelant les chantiers réalisés en 2016 (l'Abaca, la quatrième classe de la maternelle, la cuisine de la crèche, le patio de la médiathèque), il a insisté sur le rôle de la commune, en tant qu'« échelon de proximité indispensable ».

Dans cette perspective, les réformes des structures territoriales, notamment l'Agglo, et les projets locaux (quatrième classe en primaire,



**Alain Riffaud a distribué des cadeaux aux enfants du personnel.** PHOTO P. B.

capacité accrue de l'accueil de loisirs, plan d'entretien communal) ne peuvent se réaliser sans l'investissement constant du personnel communal, et son envie de se former.

Cette dernière dimension sera développée au sein de Grand-Cognac, et sera un objectif pour l'année 2017.

**Pierre Barreteau**

# Au chevet du patrimoine

Jean-Claude Tessandier entouré de ses conseillers municipaux a procédé, mercredi, à la traditionnelle cérémonie des vœux. Arrivé à mi-mandat, il a tenu à souligner les actions réalisées en cours dans la commune, qu'il compare aux prévisions.

Il ressort très clairement un étalement plus important des différentes actions ; ralentissement imputable à la baisse des dotations de l'État que l'augmentation des impôts locaux n'a compensée qu'en partie mais qui se heurte toutefois à une inconnue difficile à évaluer, celle des conséquences financières et administratives dues au passage en Communauté d'agglomération.

Malgré ce flou financier, Jean-Claude Tessandier tient à rassurer ses administrés sur des dossiers sensibles comme celui de la rénovation du petit patrimoine. Ainsi, la fontaine rue de l'église, le mur de la mairie rue de l'école, le four et son jardin attenant, le parvis de l'église se verront restaurés sous l'égide de l'architecte des bâtiments de France et de Grand-Cognac. À cet effet, une convention a été signée et les travaux commenceront bien en 2017.

Concernant l'école maternelle, la régulation du chauffage se fera par la pose d'un thermostat, la cour sera aménagée, les arbres élagués.



Le maire Jean-Claude Tessandier, entouré de son conseil municipal, a présenté ses vœux et les projets à venir. PHOTO C.-C.G.

Dans une optique d'économie d'énergie, une étude générale des bâtiments communaux, dont la salle des fêtes, aura lieu. Le chauffage des vestiaires et du club house de foot sera revu.

## Écoles, rues, accessibilité

La rue Gassoullis sera mise en sens unique. Les trottoirs de la rue Jacques-Delamain seront refaits. Des travaux de régulation des eaux pluviales seront entrepris chez Gaudron. Dans le cadre des travaux du plan d'accessibilité, la première tranche sera réalisée. Les parcelles du lo-

tissement des Grandes Versennes seront viabilisées par le promoteur. L'aménagement actuel de La Trèche, décidé par les deux communes, Saint-Brice et Châteaubernard, sera réalisé en dur dans sa version définitive. La bibliothèque reprendra une action auprès des enfants le mercredi après-midi. Des projets sont à l'étude dans le cadre du réseau avec Louzac mais aussi avec le SDL : prêts de packs numériques, de liseuses, portage de livres. Le Printemps des poètes sera accompagné d'un moment musical.

**Colette-Christiane Guné**

# « Les CCI veulent travailler avec la Région »

**NOUVELLE-AQUITAINE** Pour sa première interview, Jean-François Clédel, président élu de justesse à la CCI régionale, précise sa vision du développement de l'économie des territoires

PROPOS RECUEILLIS PAR  
JEAN-BERNARD GILLES  
j.b.gilles@sudouest.fr

Il n'était pas donné favori. Jean-François Clédel a dû s'employer jusqu'à la dernière minute, mardi 20 décembre, pour arracher, avec 42 voix sur 83, le match de la présidence de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de la Nouvelle-Aquitaine. Un match qui l'opposait depuis plusieurs semaines à Daniel Braud, le président de la CCI de Charente. Cet entrepreneur girondin, né il y a cinquante-neuf ans dans le Lot, est à la tête d'un groupe industriel et d'ingénierie de 550 salariés et de 40 millions d'euros de chiffre d'affaires.

Il a su déjouer les ambitions de l'axe Angoulême, Mont-de-Marsan, Limoges et Périgueux, donné largement vainqueur. Les territoires ruraux de la nouvelle région s'étaient une nouvelle fois unis pour l'emporter à la métropole, comme ils l'ont déjà fait dans d'autres instances comme le Medef, le Ceser (Conseil économique, social et environnemental régional) et plusieurs fédérations professionnelles. Mais ils n'ont pas fait, cette fois-ci, le plein des voix à Poitiers, à Mont-de-Marsan, ni en Limousin. Entretien.

« **Sud Ovest** » Quel a été votre premier sentiment après cette élection ?  
**Jean-François Clédel** Une sincère émotion, je dois l'admettre. Je n'étais pas le favori, mais j'ai su convaincre. Concernant mon parcours, je suis d'origine modeste, étudiant boursier à l'université de technologie de Com-

piègne. Mes responsabilités à l'UIMM (Union des industries et métiers de la métallurgie) et au Medef, la vision stratégique que j'ai proposée à mes pairs ont emporté la décision. Je me suis aussi tout de suite dit qu'il me faudrait rassembler sur des projets précis. La métropole bordelaise ne pèse que 25% dans l'économie régionale. Il nous faut un projet consulaire global fédérateur.

**Quelles en sont les grandes lignes ?**

La première est la légitimité. La loi Notre a clairement consacré le Conseil régional comme le chef de file des politiques de développement économiques. Nous souhaitons, au niveau de la CCI Nouvelle-Aquitaine, l'aider et l'épauler dans cette mission d'accompagnement des entreprises sur les territoires. La seconde est la proximité. Le territoire est vaste et nos CCI territoriales sont le bon échelon pour aider l'PE, entreprises artisanales et PME à croître. Tandis que la Région et ses agences comme ADI sont en soutien des PME industrielles, des entreprises de taille intermédiaire (ETI) et des filières. On ne peut plus doubler. L'argent public se fait rare.

La ressource s'est considérablement réduite pour les CCI depuis trois ans. Nous devons apprendre à travailler plus et mieux avec nos interlocuteurs régionaux. Enfin, la CCI régionale a un rôle moteur à jouer dans la numérisation de notre économie. Nous devons nous-mêmes franchir ce cap dans notre organisation pour gagner une audience bien faible ici ou là, et pour aider à la tran-



Jean-François Clédel, président de la CCI Nouvelle-Aquitaine.

PHOTO ARCHIVES STÉPHANE LARTIGUE/AI SO

sition numérique dans nos territoires. Vous le voyez, on a du boulot.

**Qu'allez-vous faire très concrètement dans les prochains mois ?**

Les CCI possèdent un certain nombre de données, de la data, qui ne sont pas utilisées. Nous souhaitons rapidement dresser un état des lieux des forces et faiblesses de notre économie régionale. Il s'agit d'identifier les secteurs et les filières porteuses, un plan stratégique des entrepreneurs à l'ho-

rizon 2030. Il n'y a pas de fatalité au déclin. Un territoire rural en repli aujourd'hui peut devenir un pôle d'excellence demain dans la nouvelle économie, dans l'énergie ou l'accueil des seniors. Nous voulons aussi créer un observatoire régional des flux financiers, de la valeur ajoutée régionale, du tourisme, de l'export, du commerce et de bien d'autres secteurs sur le territoire. On a tous besoin de cet outil d'information économique précis.